CAP AEPE - Calendrier session 2027

Les dates sont indicatives et peuvent être modifiées

Attention :
Aucun document envoyé par mail au SIEC ne sera traité.

Vous

Du 14 octobre à 14 h au 18 novembre 2026

Vous vous pré-inscrivez sur https://cyclades.education.gouv.fr/cyccandidat
(S'il s'agit d'une première inscription sur Cyclades, vous devez créer un compte)

Guide d'inscription Cyclades : https://siec.education.fr/candidats/docutheque/examens/CAP/guide-dinscription-cyclades

Le lundi 23 novembre 2026 au plus tard, cachet de la Poste faisant foi

Vous imprimez votre récapitulatif de pré-inscription et l'envoyez avec les pièces justificatives

À l'adresse indiquée en haut à gauche du récapitulatif de candidature, de préférence en lettre recommandée avec accusé de réception ou lettre suivie

Du 1er au 30 mars 2027 au plus tard, cachet de la Poste faisant foi

Vous envoyez par courrier les **justificatifs de stage et/ou d'expérience professionnelle, les fiches EP1 A et B et le dossier EP3 si inscrit AVEC projet réel d'accueil**

À l'adresse :
SIEC – DEP3 (Précisez le département d'inscription)
7, rue Ernest-Renan
94749 ARCUEIL CEDEX

De mi-mai à fin juin 2027

Vous vous présentez **aux épreuves générales et professionnelles**

Aucun changement de date ou de lieu ne sera possible

Au lieu indiqué sur votre convocation disponible dans votre espace Cyclades : Mes documents

Le SIEC

Octobre 2026

Met à disposition :
le modèle de convention de stage,
les modèles de fiches **EP1 A et B à rédiger par le candidat et la page de garde du projet d'accueil de l'épreuve EP3** (si choix AVEC projet réel d'accueil)

Dans le dossier
Tout savoir sur le CAP AEPE, sur notre site : https://siec.education.fr/candidats/examens/CAP/tout-savoir-sur-le-cap/cap-aepe

Fin janvier 2027

Vous rappelle les modalités pour l'envoi des **justificatifs de stage et/ou d'expérience professionnelle, des fiches EP1 A et B et du dossier EP3** (si choix AVEC projet réel d'accueil)

Sur votre boite mail

Le 30 avril 2027

Vous envoie un **mail** vous indiquant si vous êtes **autorisé(e) OU non autorisé(e)** à passer les épreuves professionnelles après vérification des **justificatifs de stage et/ou d'expérience professionnelle, des fiches EP1 A et B et du dossier EP3** (si choix AVEC projet réel d'accueil)

Sur votre boite mail

Mi-mai 2027

Met à votre disposition **vos convocations aux épreuves professionnelles**

Disponible dans votre espace Cyclades : Mes documents

5 juillet 2027 à 16 h

Met à votre disposition **votre relevé de notes**

Disponible dans votre espace Cyclades : Mes documents

Consultez régulièrement votre boîte mail ainsi que vos courriers indésirables/spams)